

► Information générale

Cours

Titre Anatomie et physiologie générales 1 (2 crédits)

Sigle PSL1996-ERGO-READAP-PHYSIO

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca/>

Faculté / École / Département FACULTÉ DE MÉDECINE/ DÉPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

Trimestre AUTOMNE 2020

Année ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

Mode de formation Multimodal (En ligne et en présentiel pour une partie du groupe)

Déroulement du cours Mardi de 13h30 – 15h30

Charge de travail hebdomadaire

Enseignant

Nom et titre Angelo Calderone, Responsable de cours

Coordonnées angelo.calderone@umontreal.ca

Disponibilités 514-376-3330 ext 3710 ou 3994

Personne-ressource

Nom, titre et responsabilité

Coordonnées

Disponibilités

Description du cours

Description simple

Ce cours qui s'adresse aux étudiants de première année, constitue une introduction à la physiologie des grands systèmes, à l'exclusion du système nerveux. On y traite du fonctionnement et de la régulation des systèmes de sang/coagulation, cardiovasculaire, respiratoire et rénal.

Place du cours dans le programme

Description détaillée

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à décrire la structure, le fonctionnement et la régulation des différents systèmes physiologiques qui régissent l'organisme humain, et à intégrer les connaissances acquises à certaines situations physiopathologiques

Objectifs d'apprentissage

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES : À la fin du cours, l'étudiant devrait être capable : a. d'identifier dans chacun des systèmes étudiés les structures majeures et de décrire leur organisation fonctionnelle : b. de comprendre et de discuter du rôle et du fonctionnement de chacun de ces systèmes : c. de comprendre et de discuter des mécanismes de régulation de ces systèmes : d. de comprendre comment ces systèmes s'intègrent pour assurer le maintien de l'homéostasie : e. D'intégrer les connaissances acquises à des situations physiopathologiques.

Département de pharmacologie et physiologie
PSL1996- E et R – Anatomie et physiologie générales 1 (2 crédits)

AUTOMNE 2020

Mardi, 13h30 à 15h30 / Enseignement multimodal*
(En ligne et en présentiel pour une partie du groupe)

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2020-09-01 Séance 1	Plasma, globules rouges et blancs Coagulation et groupes sanguins		Angelo Calderone
2020-09-08 Séance 2	Anatomie du cœur Organisation du système cardiovasculaire		Jonathan Ledoux
2020-09-15 Séance 3	Potentiel d'action cardiaque et automatisme Système de conduction et électrocardiogramme		Jonathan Ledoux
2020-09-22 Séance 4	Cycle cardiaque Anatomie vasculaire et principes de base en hémodynamie		Jonathan Ledoux
2020-09-29 Séance 5	Circulations capillaire et veineuse		Jonathan Ledoux
2020-10-06 Séance 6	Régulation et intégration		Jonathan Ledoux
2020-10-13 Séance 7	Anatomie fonctionnelle et histologie du rein Composition et propriétés du milieu intérieur		Réjean Couture
2020-10-20 EXAMEN	EXAMEN INTRA 50 % 2 heures 13h30 à 15h30	EXAMEN INTRA 50 %	En ligne

Séances	Contenus et activités	Travaux et évaluations	Professeurs
2020-10-27 Séance 8	Filtration glomérulaire Réabsorption et sécrétion tubulaires		Réjean Couture
2020-11-03 Séance 9	Contrôle de l'osmolarité et des liquides extracellulaires Régulation de l'équilibre acide/base		Réjean Couture
2020-11-10 Séance 10 *En présentiel pour une partie du groupe déterminée: local S-116 Pav. Roger-Gaudry	Réabsorption et excrétion des ions divalents Anatomie fonctionnelle et histologie du système respiratoire		Réjean Couture et André Gougoux
2020-11-17 Séance 11 *En présentiel pour une partie du groupe déterminée: local S-116 Pav. Roger-Gaudry	Fonctions pulmonaires Ventilation, diffusion		André Gougoux
2020-11-24 Séance 12 *En présentiel pour une partie du groupe déterminée: local S-116 Pav. Roger-Gaudry	Ventilation, perfusion, circulation Transport des gaz		André Gougoux
2020-12-01 Séance 13 *En présentiel pour une partie du groupe déterminée: local S-116 Pav. Roger-Gaudry	Mécanique respiratoire Contrôle de la respiration		André Gougoux
2020-12-08 EXAMEN	EXAMEN FINAL (50%) 2 heures : 8h30 à 10h30	EXAMEN FINAL (50%) 8h30 à 10h30	En ligne

*** Mode d'enseignement multimodal:** Pour les séances du 2020-11-10, 2020-11-17, 2020-11-24 et du 2020-12-01, les étudiants autorisés au préalable par le responsable du cours pourront se présenter au local S-116 Pav. Roger-Gaudry); pour les autres étudiants ces séances sont en ligne sur StudiUM, à la maison.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► **Évaluations**

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
EXAMEN INTRA			2020-10-20	50%
EXAMEN FINAL			2020-12-08	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen Veuillez-vous référer à l'[article 9.9 du Règlement des études de premier cycle](#) et compléter le formulaire de demande d'absence à une évaluation qui se trouve sur votre Centre étudiant

Dépôts des travaux

Matériel autorisé

Qualité de la langue

Seuil de réussite exigé

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2020-09-17

Date limite d'abandon 2020-11-06

Fin du trimestre 2020-12-23

Évaluation de l'enseignement 2020-12-09

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents **Volume recommandé :**
Anatomie et physiologie humaine
Élaine N. Marieb et Katja Hoehn
4^{ème} édition. 2010
Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.

**Ouvrages en
réserve
à la bibliothèque**

**Équipement
(matériel)**

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>